

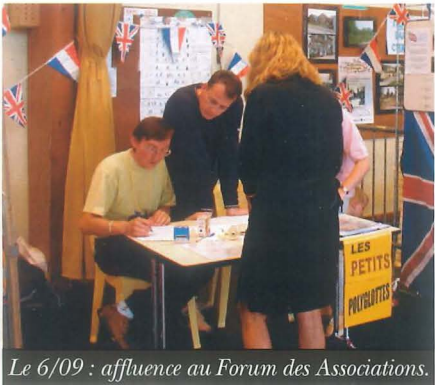
CHARTRES
DE BRETAGNE

Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Octobre 2003

Retour sur imAGES



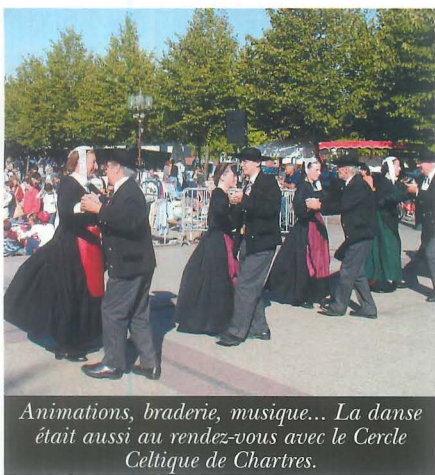
Le 6/09 : affluence au Forum des Associations.



Les 20 et 21/09 : L'ormandière accueille les Journées du Patrimoine.



Les 27 et 28/09 : la première «Fête des Jumelages» avec la fanfare allemande : Guggenmusik los mexicanos.



Animations, braderie, musique... La danse était aussi au rendez-vous avec le Cercle Celtique de Chartres.

Personnel communal

Une page se tourne

Le 5 septembre dernier, une cérémonie a rassemblé près de 120 personnes à la Halle des Sports pour saluer le départ de la secrétaire générale de la mairie, Georgette BARON et l'arrivée de son remplaçant Maurice BOUTTIER. Agents communaux actuels et retraités, élus municipaux de 1971 à nos jours, personnalités locales, Maires du Canton... tous ont applaudi avec émotion le parcours de cette Chartraine d'adoption qui a consacré plus de 32 années de sa vie à son travail à la Mairie de Chartres.



Georgette Baron.

Passage de témoin avec Maurice Bouttier.

Une partie des élus qui ont travaillé avec Georgette Baron.

Née à Andel, près de Lamballe, Georgette BARON débute sa carrière professionnelle à la préfecture des «Côtes du Nord» en juin 1965. En 1967, elle quitte la préfecture du 22 pour celle du 35 afin de rejoindre son mari employé à l'usine Citroën. Le 1^{er} février 1971, elle intègre la mairie de Chartres comme «commis». Elle se souvient, le sourire aux lèvres, de la «petite» mairie rue Antoine Chatel : «Nous étions trois dans des bureaux minuscules. Le secrétaire général, le comptable à mi-temps et moi-même, nous travaillions dans une ambiance très familiale mais néanmoins efficace». En 1974, le matériel, les bureaux et les archives depuis 1945 (les précédentes ayant été détruites lors du bombardement de Bruz) trouvent leur place dans les nouveaux locaux de l'actuelle Mairie. En 1976, après ses concours, Mme BARON succède à Pierre LAMBERT et prend officiellement les fonctions de secrétaire générale. La commune est alors en pleine mutation économique. A l'image de la population grandissante, le personnel communal s'étoffe, et Georgette s'investit dans son travail et ses responsabilités : «J'ai toujours beaucoup travaillé, parfois au dépend de ma vie privée. La mairie était un peu ma seconde maison...»

Entre l'organisation des élections, la préparation et la restitution des 9 à 10 conseils municipaux annuels, la gestion du budget, le suivi des dossiers d'investissement ou encore le management du personnel, Georgette n'a pourtant jamais négligé la proximité avec la population : «Je pense avoir joué mon rôle de relais, de conseillère auprès de certaines personnes fragiles, de conciliatrice dans les petits conflits. J'ai toujours essayé d'arranger les choses, sans devenir trop envahissante» conclut-elle en riant.

Si ses fonctions lui ont pris énormément de temps et d'énergie, elle n'est jamais en reste pour une petite fête ou un barbecue de quartier. Ses amis lui reconnaissent un grand cœur et une soif de découverte. C'est peut-être pour cela que la maison des BARON fut souvent celle de l'amitié internationale : Roumains, Algériens, Allemands se sont succédés. Georgette souligne à ce sujet : «J'aime ouvrir ma maison aux autres, découvrir des cultures, des personnalités différentes.»

Ce goût pour la nouveauté se retrouve dans son travail puisque Chartres de Bretagne fut, sous l'impulsion de son personnel, la première ville d'Ille-et-Vilaine (à population égale) à s'équiper en informatique.

Le début des années 80 marque la percée inéluctable de cet outil et... de ses premiers couacs ! Mme BARON évoque : «Je me rappelle d'un bug qui a fait disparaître toute la comptabilité de l'année ainsi que le fichier élection. Heureusement que la comptable de l'époque continuait à gérer ses bons vieux registres papier !»

(Suite en page 2)

SOMMAIRE



Vivre à Chartres

- Personnel communal (suite)
- Créateurs de plaisir
- Concours des maisons fleuries



Infos municipales

- Edito
- Conseil Municipal du 15 septembre
- Informations travaux
- Expression de la majorité



Infos municipales

- Tri sélectif
- Chartres - Lwówek
- Expression de l'opposition



Culture

- Paul et Robin en résidence
- Escalade du «Grand Soufflet»
- Venez au théâtre... en bus



Chartres en couleurs

- Mérite associatif 2003
- Rentrée scolaire

Personnel communal

(Suite de la page 1)
Petit à petit le travail a évolué mais les souvenirs, parfois cocasses, demeurent : «*Avant l'informatique, par exemple, le journal Le Chartrain était «duplicopié» grâce à une machine à alcool. Avec des agents et des élus, on alignait ensuite les feuilles dans le couloir de la mairie pour recomposer et agraffer les 1500 exemplaires distribués aux habitants par le policier municipal... du vrai travail à la chaîne !*» De 1972 à 2003, près d'une centaine d'agents ont tra-

vaillé aux côtés de Georgette. Certains collègues vous diront : «*Avec sa forte personnalité et ses réactions parfois impulsives, elle n'était pas facile tous les jours...*» Et pourtant ils restent unanimement admiratifs du travail accompli consciencieusement durant toutes ces années dans le souci constant du service public. De leur côté, les élus qui l'ont côtoyée pendant leur mandat, soulignent les mêmes qualités professionnelles. En effet, en 30 ans de

carrière, elle a vu défiler de nombreux adjoints et conseillers avec lesquels, il a fallu composer dans l'intérêt de la vie communale : «*le secrétaire général doit être un collaborateur efficace, être force de proposition et savoir mettre en oeuvre les politiques votées.*» Ce travail constitue un savant mélange de diplomatie, de temps, de persévérance et d'efficacité professionnelle. Mais au bout de tant d'années, l'heure du départ a sonné et en ce vendredi de la fin de l'été 2003, elle a

passé officiellement le relais à son successeur Maurice BOUTTIER, sans regret, ni amertume ; bien décidée à vivre d'autres expériences certainement aussi instructives mais peut-être plus reposantes ! Si Georgette BARON quitte aujourd'hui son travail et la commune, c'est pour rejoindre sa famille et «ses» Côtes d'Armor natales ; ce département qui, comme elle se plaît à dire, est «*le plus beau de France*»... et nous la croyons volontiers !

Créateurs de plaisir... apprentissage réussi

Entre l'école et l'entreprise, les jeunes n'ont plus à faire un choix ! Caroline et Guillaume ont décidé de mener les deux de front pour acquérir d'une part, une solide expérience professionnelle, et d'autre part des diplômes indispensables pour leur avenir.

Guillaume éveille nos papilles



Guillaume aux fourneaux.

Ballottine de coucou Brennaise, farci aux langoustines et au foie gras, accompagnée de quenelles de camus (artichaut) de Bretagne aux coques et beignet de tomates paimpolaises... Crêpinette de pintade farcie... Cygnes en pâte à choux et cacao... C'est à travers ces recettes magiques, qui nous mettent l'eau à la bouche, que

Guillaume MARTINEZ parle de la passion qu'il exerce pour l'instant comme apprenti au restaurant La Braise à Chartres de Bretagne. A 13 ans déjà, pendant ses vacances, il jouait les petites souris curieuses dans les cuisines de ce restaurant gastronomique. Aujourd'hui «du haut» de ses 18 ans, il est convaincu que : «*cette profession est une véritable vocation.*» D'ailleurs, cette extrême motivation fut largement récompensée à deux reprises en 2003. Il a obtenu le 3^e prix au concours national Kikkoman (parrainé par les meilleurs ouvriers de France et reconnu par l'Education Nationale) et a été reconnu meilleur apprenti d'Ille-et-Vilaine (médaille d'Or). Loin de se glorifier de ces distinctions, il garde les pieds sur terre et, BEP en poche, il poursuit une mention complémentaire «desserts à l'assiette» en restaurant. Une belle carrière, débutée devant les fourneaux du restaurant chartreux, s'ouvre pour ce jeune talent de l'art culinaire.



Caroline BLAYO au milieu des fleurs d'Eden.

Caroline virtuose du bouquet

Formée à Chartres dans la Boutique Eden l'Art et la Fleur, Caroline BLAYO a découvert son goût pour les fleurs bien plus tard que Guillaume. Pourtant, elle aussi a été reconnue meilleure apprentie fleuriste d'Ille-et-Vilaine (mars 2003) puis de Bretagne (septembre 2003). Après des études de comptabilité au lycée puis une première année de BTS trilingue, cette lorientaise se réoriente à 20 ans vers l'apprentissage :

«*Quand on débute, les clients ont tendance à se méfier ; c'est en observant mes collègues que j'ai appris le métier.*» Caroline considère l'apprentissage en alternance comme la meilleure façon de s'approprier une telle profession qui allie savoir-faire et création artistique : «*A l'école, on étudie les bases théoriques comme la botanique, mais le travail en boutique est primordial pour se professionnaliser.*» Aujourd'hui, à 23 ans, Caroline est salariée à Eden et les fleurs n'ont presque plus de secret pour elle.

Concours des maisons fleuries

Chaque année, les Chartreux résidants en pavillon ou en appartement, rivalisent d'imagination et de savoir-faire pour offrir aux passants des décors fleuris toujours plus beaux. Le 13 septembre dernier, les lauréats du concours 2003 ont été invités à partager une journée sur le thème de la nature et de ses parures dans la région nantaise. Le Maire et certains adjoints accompagnaient ces Chartreux. Dans la matinée, le Parc de la Godinière à Orvault a ravi les visiteurs grâce à la variété et la beauté des essences. Après le déjeuner, deux trésors de la ville de Nantes ont été



Les lauréats 2003 au Jardin des Plantes à Nantes.

dévoilés par un guide de l'Office de Tourisme : le Jardin de Versailles puis le Jardin des Plantes.

Maisons visibles de la rue
• 1^{er} prix : M. et Mme THOMAS - 14, rue Mozart

• 2^e prix : M. et Mme LAUNAY - 9 impasse de la Garenne de Pan
• 3^e prix : Mme BOISNARD 3, rue de Fontenay
• 4^e prix : M. et Mme TOM 13, rue Paul Claudel

• 5^e prix : M. et Mme BIZIEN 65, av. du Maine
• 6^e prix : M. et Mme TRAVERS - 7, rue Paul Claudel

Balcons et décors sur logements collectifs

• 1^{er} prix : M. KLEIN - 8, square Théodore Botrel
• 2^e prix : M. et Mme BIENVENU-HERY - 11, rue du Vieux Bourg
• 3^e prix : M. BRENELLIÈRE 5, résidence du Trégor

Prix encouragement du jury

• Famille PELARD - 7, rue Louis Lumière (Appt 4)
• Famille AUTRET - 7, rue Louis Lumière (Appt 3).

Les travaux de l'échangeur du secteur de La Croix aux Potiers.

Dans le cadre du programme de restructuration des routes départementales, le Conseil Général a engagé en novembre 2001 les travaux d'aménagement de l'échangeur de la Croix aux Potiers ; le Département n'étant pas propriétaire de l'ensemble des emprises foncières nécessaires, ces travaux ont été interrompus en juillet 2002. La procédure d'expropriation ayant abouti, les travaux reprennent à partir de la première quinzaine d'octobre.

Halloween

Afin de célébrer comme il se doit la célèbre fête d'Halloween, le Comité de jumelage Chartres - Newcastle West propose à tous les Chartreux un défilé costumé le samedi 25 octobre. Le rendez-vous est fixé sur le parking du Pôle Sud à 15h pour le départ. La parade costumée terminera son parcours sur la place de la Mairie. Vers 17h30, dans la salle Victor Basch, un jury récompensera les déguisements les plus «terrifiants» selon trois catégories : de 0 à 6 ans ; de 7 à 15 ans et 16 ans et plus. Un prix sera également attribué à la «meilleure citrouille» et son support.

Noces d'Or



Le 20 septembre dernier, en Mairie, Monsieur et Madame Henri CHEVRIER ont célébré leur 50 ans de mariage.

Point Accueil Emploi

Partenaire de l'ANPE, le PAE est une structure de proximité s'adressant à toute personne en recherche d'emploi et/ou en formation. Des offres d'emploi, de la documentation sur les métiers sont à votre disposition. De plus, avec la rentrée scolaire, de nombreuses familles recherchent des employées familiales (heures de ménages garde d'enfant après l'école...) les annonces sont consultables au PAE. Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h 1, rue Mme de Janzé Tél : 02 99 41 33 34.

Bienvenue à Rennes Métropole

Vous venez d'emménager pour la première fois dans l'une des communes de l'agglomération rennaise. Une mallette d'accueil est à votre disposition en Mairie. Elle débord d'informations utiles sur votre nouveau cadre de vie : guides pratiques, programmes culturels et de nombreuses offres de bienvenue. Pour la retirer, présentez-vous à l'accueil de la mairie munis d'une pièce justificative de votre ancien et de votre nouveau domicile (quittance de loyer, facture EDF...).

Les principales décisions du conseil municipal 15 septembre 2003

AMENAGEMENT URBANISME

- Société GEFCO : enquête publique du 25 août au 26 septembre pour une installation de stockage de pièces automobiles située à la Touche Tizon en Noyal-Châtillon sur Seiche. Avis favorable du Conseil.
- Plan Local d'Urbanisme de Saint Jacques de la Lande : il est caractérisé par l'ouverture de nouvelles zones d'urbanisation (8 200 habitants en 2003 à 15 000 en 2010). Il prévoit d'accueillir des entreprises, des bureaux et des commerces. Actuellement le territoire est éclaté en 3 pôles : Vieux Bourg, Morinais et Pigeon Blanc. Après la présentation par l'adjoint à l'urbanisme, avis favorable du Conseil.
- Jugement du Tribunal Administratif concernant la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) votée en 1998 : la requête de l'as-

sociation «Pour un Canton Vert» demandant l'annulation de la délibération municipale du 18 septembre 1998, est définitivement rejetée.

- Information concernant le sinistre de la société CREDIA située à Saint Jacques de la Lande (Mi-Voie), survenu le 23 août. Au cours de la réunion de la commission d'information et de surveillance réunie par le secrétaire général de la Préfecture, le 1^{er} septembre, le représentant de la commune a remis une note soulignant la crainte de voir se concentrer ce type d'activités à risque dans le secteur de Mi-Voie.

FINANCES

- Installation à Brocéliande de l'association «Hospitalisation à Domicile du Pays Rennais» (HAD) sur une surface de 200 m². Les locaux accueilleront la logistique, une équipe médicale et la coordination soins. Le

prix de la location est fixé à 77,16 € par m²/an et 16,26 € par m²/an pour les charges. Accord du C.M.

- Maisons fleuries : les lauréats ont visité les jardins publics de Nantes. Vote favorable pour la prise en charge des dépenses (repas et visites guidées).

PERSONNEL

- Revalorisation de l'indemnité de fonction du policier municipal - Vote favorable

- Passation de contrat pour l'accueil de 2 apprentis en alternance pendant 2 ans.

AFFAIRES GENERALES

- Extension du périmètre de Rennes Métropole aux communes de Nouvoitou et Bourgbarré. Avis favorable

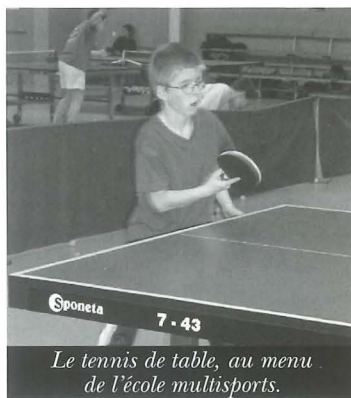
ENFANCE JEUNESSE

- Séjour ski février 2004 : pour 30 jeunes à St Sorlin d'Arves en Savoie.

Coût : Chartrain 420 €

Non Chartrain : 510 €.

- Animation «Ecole multi-sports» dans le cadre du



Le tennis de table, au menu de l'école multisports.

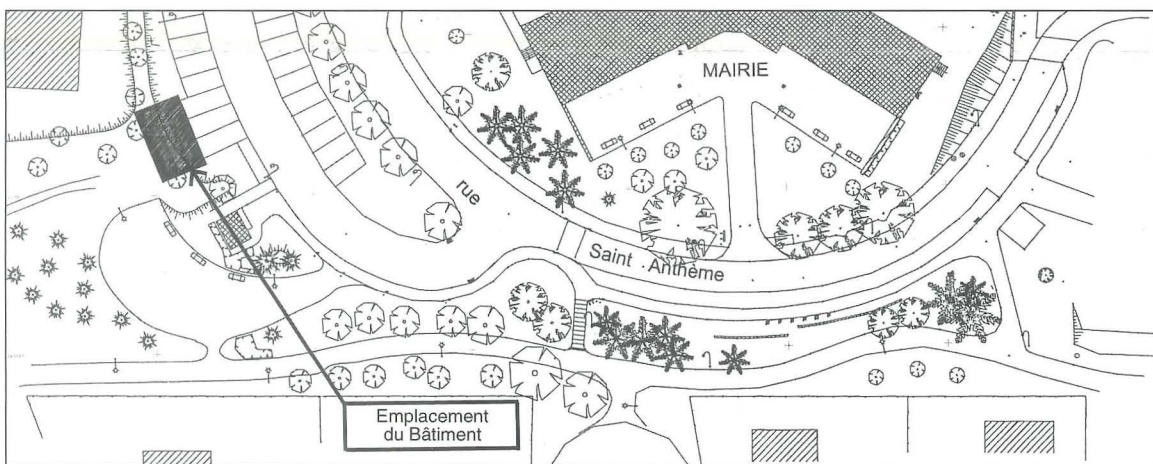
Contrat Éducatif Local : ces séances permettront de découvrir la spécificité des sports de raquettes, ballons et expression corporelle. Cette activité concernera une vingtaine d'enfants de CP ou nés en 1997 et pourrait débuter en novembre 2003. Coût : 40 €. Avis favorable.

En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture...

Informations travaux

Un bâtiment à usage de garage, destiné au stationnement de trois véhicules des services municipaux, sera construit en bordure du parking qui longe la rue de Bourgogne, à proximité de la mairie (voir plan ci-contre). Ce bâtiment d'une faible hauteur (2.50 m) sera intégré dans le talus existant. Les travaux sont programmés à partir de la mi-octobre.



Expression de la majorité impôts locaux

Comme chaque année, le Conseil Municipal vote en mars les taux des Taxes d'Habitation (10,15 % en 2003) et Foncière (11,36 %). En ce qui concerne les bases, ce sont les services fiscaux qui les établissent. Elles correspondent à la valeur du bien. Chaque année, l'Etat les revalorise (+1,5 % en 2003). Enfin, s'y ajoutent la part du Département (7,01 % pour la TH et 7,36 % pour la TFB) et de la Région pour la TFB (2,47 %).

Plutôt que d'entrer dans un débat où chacun trouve à redire sur ce qu'il paie, nous nous en tiendrons à une présentation originale, concernant l'imposition d'une maison «Type 5», occupée par un ménage avec

deux enfants dans l'agglomération.

Selon une étude de l'Agence d'urbanisme AUDIAR (en 2000), la Taxe d'Habitation pour une telle maison est de 321 € en moyenne dans Rennes Métropole.

A Chartres elle est de 222 € (-30%). Quant à la Taxe Foncière Bâtie, elle est de 219 € en moyenne dans l'agglomération et de 168 € à Chartres (-23 %). En matière de «T.H.», nous sommes ainsi la deuxième commune la moins imposée (sur les 36 de Rennes Métropole) après Cesson. Les ressources communales chartraises sont élevées (1.200 € /Habitant en 2003).

30 % viennent de l'impôt, 20 % des recettes patrimoniales et des services et 50 %

de dotations diverses. Evidemment, nos dépenses de fonctionnement et d'investissement correspondent à ce niveau de recettes.

Depuis 1992, le processus de réduction des écarts de richesse entre communes est engagé avec le transfert de la Taxe Professionnelle (l'impôt sur les entreprises). Cette «normalisation» ne pourra que s'accélérer au nom de la solidarité et encore plus si la crise s'aggrave.

Le désengagement de l'Etat et les difficultés budgétaires d'autres collectivités se traduisent par la baisse des dotations. Inéluctablement, il nous faudra réexaminer la fiscalité si nous souhaitons garder la même qualité de services et lancer de nouveaux projets.

Il est du devoir d'une majorité de tenir un discours honnête et pragmatique à cet égard.

Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Maryvonne DANGE, Fabienne DAUSSY, Marie Noëlle DELANOE, Bertrand DELOFFRE, Guylène DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean François GOALEC, Armand HERVE, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danielle OFFELMANN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

Nos aînés

La situation précaire de nos aînés pendant la période de canicule estivale a soulevé en France une vive émotion qui n'en finit pas de retomber. Lors du Conseil Municipal du 15 septembre, Mme COURTET, Adjointe à la Solidarité, a salué le travail difficile et le dévouement du personnel du foyer logement de la Poterie pendant cet été.

Il est utile de vous rappeler que je soutiens personnellement les voix qui se sont exprimées dès le début de l'année 2003 pour déplorer les reculs de l'Etat en matière de financement des soins dans les établissements d'accueil des personnes âgées. Nous sommes directement concernés puisque la commune assure la gestion de la Résidence de la Poterie dont elle est également propriétaire.

En 1997, notre volonté municipale d'accueillir l'Association d'aide à domicile (ASSAD) à l'Espace Brocéliande était déjà une traduction forte de notre détermination à faire le maximum dans ce domaine essentiel de la solidarité envers les moins bien portants et nos aînés.

En mars de cette année, bien avant la dramatique crise sanitaire de l'été, j'avais demandé aux élus de prendre toutes leurs responsabilités en les appelant à voter une dotation supplémentaire de 29.000 € pour la résidence des personnes âgées. Celle-ci était devenue nécessaire, suite au report unilatéral de la prise en charge du financement des soins par l'Etat et qui normalement lui revient.

Dans ce même domaine de la santé, chacun sait que l'hospitalisation à domicile est un sujet qui prend une place importante dans les nouvelles politiques de soins aux malades. A cet effet, l'ASSAD et l'UMIV (Union Mutualiste d'Ille-et-Vilaine) viennent de s'unir pour créer «l'H.A.D» (Association Hospitalisation à Domicile).

Grâce à la dernière tranche de travaux lancée ces derniers mois à l'Espace Brocéliande, Chartres de Bretagne aura l'honneur d'accueillir le siège et l'équipe opérationnelle de cette nouvelle structure à compter du 1^{er} janvier 2004.

Philippe BONNIN,
Maire

Tri sélectif

où en sommes-nous ?

À LA MAISON...

La collecte sélective est-elle bien suivie par les ménages métropolitains ? La réponse de Rennes Métropole est «oui». Les volumes collectés de verres, journaux et magazines, emballages, sont de 40 % supérieurs aux prévisions (estimations fondées sur les moyennes de rendement observées par Éco-Emballage dans des agglomérations comparables). Cependant, environ 20 % de ce qui est actuellement collecté et déposé au centre de tri est classé en refus de tri, dont 15 % sont imputables au tri effectué par les habitants. Ces erreurs portent essentiellement sur la présence d'ordures ménagères parmi les déchets recy-

clables. Or, il n'est pas possible de recycler des déchets s'ils ont été souillés : pots de crème fraîche, de yaourt, barquettes de fruits, emballages pour gâteaux, bouteille d'huile, de ketchup, tubes de mayonnaise, de dentifrice, barquettes en polystyrène... et les sacs plastiques !

De même, le verre doit toujours être déposé dans les conteneurs prévus à cet effet. S'il est mélangé aux autres déchets recyclés, il y a un risque qu'il se casse et que les débris s'incrustent dans les emballages, les rendant impropres au recyclage. Cela pose également un problème de sécurité pour les agents chargés de la collecte et au centre de tri.

Basée sur la bonne volonté et l'action citoyenne des particuliers, la collecte sélective qui permet le recyclage des déchets favorisera à terme, la préservation de notre environnement ainsi que l'économie d'énergie et d'eau.

À LA DECHETTERIE...

A Chartres de Bretagne, rue du Trégor, vous pouvez déposer gravats, ferraille, carton, déchets verts, électroménager, déchets ménagers spéciaux, amiante, huiles de vidange, huiles végétales... Sur place une personne compétente vous guide et vous conseille dans le tri de vos déchets.

Il est à noter qu'après quelques travaux d'été, qui

ont légèrement perturbé les habitants, les quais d'accès aux bacs déchets verts ont été élargis et réaménagés pour faciliter le dépôt.

Horaires d'ouverture :

- du 1^{er} octobre au 31 mars :
le lundi de 14h à 17h ;
le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Du 1^{er} avril au 30 septembre : le lundi de 14h à 18h ; le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour toutes informations complémentaires sur la collecte sélective et sur les déchets ménagers, n'hésitez pas à contacter le N° Vert de Rennes Métropole : 0 800 01 14 31 ou de vous connecter sur www.rennes-metropole.fr.

Chartres - Lwowek

10 ans de coopération



Signature du pacte par les élus en présence des Présidents des associations Chartres-Lwowek.

Echanges informels et officiels, culturels et sportifs, les relations entre Lwowek (Pologne) et Chartres de Bretagne, datent de 1990. L'association naît en 1993. Pendant 10 ans, les déplacements se multiplient pour resserrer les liens.

Avril 2002 fut un des temps forts avec la signature du Pacte de Coopération à Lwowek. A cette occasion, les deux communes ont affirmé leur volonté de promouvoir la paix et la compréhension entre les peuples. L'année 2003 fera

également date dans l'amitié franco-polonaise puisque le 28 septembre dernier, une délégation de plus de 40 personnes a traversé l'Europe pour prendre part à la Fête des Jumelages et célébrer 10 ans de liens durables. Entre chansons improvisées, dégustations de spécialités culinaires et danses traditionnelles, Polonais et Chartrains ont partagé des moments d'émotions inoubliables. Outre ces retrouvailles avec Chartres de Bretagne, ils ont ensuite profité d'une excursion à l'Île aux Moines et d'une visite de la société Yves Rocher à La Gacilly.

La cérémonie officielle marquera elle aussi les esprits. Sur la place de la Mairie, sous le regard bienveillant de la majestueuse roue à aube fleurie, Philippe BONNIN et Adrianna ZIELINSKA, (représentant

Ireneusz WITKOWSKI, Maire de Lwowek) ont signé le Pacte de Coopération avant d'échanger des cadeaux (céramiques originales, faïenceries de Quimper, peinture représentant Lwowek, panier garni de pains...). Les élus et les présidents des associations jumelées des deux communes ont pris l'engagement solennel de poursuivre les liens dans les domaines de l'éducation, du sport, de la culture et de l'économie.

Cet événement symbolique a trouvé sa place au cœur de la première «Fête des Jumelages» organisée les 27 et 28 septembre par les 7 associations de jumelage de Chartres, en collaboration avec la Ville et les services municipaux.

Contact : Association Chartres - Lwowek, M. Roger GAUTIER : 02 99 41 21 22.

Expression de l'opposition

pour la construction d'une grande salle polyvalente.



Nous entendons souvent autour de nous, dans les conversations entre Chartrains, dans les réunions d'associations, ou sur les lieux de travail, des personnes dire qu'elles sont à la recherche d'une grande salle aménagée. Actuellement, quatre salles chartraines sont mises à disposition, mais les deux plus grandes (salle Rabelais au Pôle Sud et salle Viviane à l'espace Brocéliande) n'ont des capacités d'accueil que de 140 places maximum. Si les utilisateurs de la salle Viviane bénéficieront bientôt d'un nouvel espace traiteur très fonctionnel, par

contre, ceux de la Ferme des Peupliers regrettent, comme nous, la petite superficie et l'aménagement sommaire du «coin» cuisine. L'une de nos propositions de 2001 répondait à cette demande par la réalisation au Centre Culturel d'une salle polyvalente d'au moins 400 places, pour les mariages et les banquets au service des familles, pour les assemblées et les soirées organisées par les associations, pour la restauration lors de séminaires. De plus, nous prévoyons sous cette salle l'aménagement d'espaces de répétition pour les activités théâtrales, les groupes de

musique de jeunes... La restructuration envisagée au Pôle Sud (médiathèque, hall d'accueil, salle Jacques Brel) ne prévoyant pas cette grande salle, une autre possibilité s'inscrit sur le site de la Conterie dont le programme d'équipements entre dans sa phase active avec le concours d'architecture et d'ingénierie pour la future piscine intercommunale. Avec les autres équipements publics communaux, cette salle polyvalente s'intégrerait parfaitement dans le cadre global du projet comprenant notamment des activités de loisirs. Cette localisation nous semble idéale à quelques centaines de

mètres seulement du Pôle Sud, et complémentaire des infrastructures existantes et futures, notamment la nouvelle salle de cinéma de l'Espérance. De plus, le programme sommaire, qui sera validé, exclut l'habitat, évitant ainsi les éventuels gênes de voisinage. Cette grande salle manque sur notre commune. Nous sommes persuadés que sa réalisation serait appréciée des Chartrains et qu'elle contribuerait à satisfaire de nombreux particuliers, des entreprises, des comités et organismes divers. Carmen BERTHOIS-SELLIN - Armel CHATEL - Jean-Pierre DAGORN - Bernard QUINTON.

Naissances

- 14 août
Mattéo NICOLLE
Résidence St Exupéry
6, allée de la Fresnaye
- 16 août
Jeanne SIMON
4, rue Pasteur

Mariages

- 23 août
Frédéric CHÉREL
7, rue Emile Zola
et Stéphanie CASSOU
2, rue Antoine Chatel
- 23 août
Damien DUPHLOUX
et Laëtitia BLOT
7, rue Pierre Ronsard
- 30 août
Christophe JEHANNIN
et Chrystèle MESSE
2, rue Ernest Renan
- 30 août
Guénaël LE ROCH
et Qing SONG
9, avenue de la Marionnaise
- 5 septembre
Marc TERTRAIS
et Cindy LAUNAY
5, rue des Chanterelles

Décès

- 3 juillet
Joseph NEVEU
19, rue de la Poterie
- 25 août
Frédérique LEROUX
23, rue de Bretagne

agenda

- Samedi 25 octobre
Fête d'Halloween
RDV à 14h30 sur le parking
du Pôle Sud pour le départ
du défilé déguisé.
- Lundi 3 novembre
Conseil Municipal
Salle du Conseil à 18h30.

Précisions de la majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N° 5387), il est indiqué «qu'il convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin».

La minorité municipale donnant le sentiment de «se servir» dans le programme de la majorité en charge des affaires, il nous semble important de préciser plusieurs points :

- Elle n'a pas voté les travaux de restructuration de l'Espace Brocéliande.
- La réflexion sur la restructuration du Pôle Sud entre dans sa phase active et aucun projet n'a été à ce jour arrêté.
- L'aménagement du secteur de la Conterie autour de la piscine fera l'objet d'une large concertation avec les acteurs potentiels.

La Majorité Municipale

■ Pôle Sud Paul et Robin en résidence

Le duo «Paul et Robin» créé en 2000 a déjà arpenté les planches du Pôle Sud à deux reprises, séduisant ainsi le public chartrain. Il revient cette année pour affiner sa dernière création dans le cadre d'une résidence. Un nouveau passager a rejoint Marion ROUXIN et Etienne MEZIERE dans leur voyage musical. Jean OLIER, qui accompagnait déjà «Paul et Robin» derrière la console, transforme le duo en trio en prenant place au piano. Le groupe connaît ainsi une véritable évolution musicale et une plus grande liberté dans la mise en scène. Si ces trois artistes ont commencé depuis le 1^{er} septembre le travail de répétition de leur nouveau spectacle, ils vont également intervenir auprès des élèves de CM2 des deux écoles chartraines. D'octobre à janvier, à raison d'une séance par mois, les enfants vont se familiariser avec le travail de l'artiste,



Le duo, devenu trio, promet de belles rencontres musicales.

l'apprentissage vocal, la tenue sur scène... Ainsi, c'est avec beaucoup de fierté qu'ils monteront sur scène les 28 et 30 janvier aux côtés de Marion, Etienne et

Jean. En effet, à l'occasion de la présentation du nouveau spectacle de «Paul et Robin» à Chartres, les jeunes accompagneront en chœur l'un des morceaux.

Ils fouleront de nouveau les planches les 27 et 28 mai ; mais cette fois-ci, ils seront seuls et interpréteront leurs propres textes mis en musique par «Paul et Robin». Une belle récompense pour ces élèves qui, de février à mai 2004, auront travaillé sur l'écriture.

Ce plaisir est largement partagé par les professionnels : «le travail sur les textes avec des jeunes est très enrichissant pour nous aussi ; toutes les rencontres nourrissent l'inspiration» explique Marion. Elle ajoute : «ce projet va permettre aux enfants de s'exprimer au travers de leur propre écriture, de valoriser l'expression individuelle, de développer l'imaginaire et de s'initier à la compréhension de l'écriture poétique».

Tout un programme qui comble déjà les apprentis artistes et leurs aînés et qui ravira certainement les spectateurs du Pôle Sud.

Escale du «Grand Soufflet» au Pôle Sud

Pour la 8^e année, l'Ille-et-Vilaine vibrera aux sons de l'accordéon. Du 2 au 18 octobre, du cabaret aux planchers des bals, des salles de concert à la scène de rue, le festival «Le grand soufflet» nous embarque de nouveau dans un voyage musical autour du «piano du pauvre».

Le Pôle Sud, partenaire du festival depuis la 1^{ère} édition, accueillera cette année PADAM et LA BERGÈRE, le mardi 14 octobre à 20h30,

pour une soirée entièrement dédiée à la chanson et, bien sûr, à... l'accordéon !

Les PADAM se sont construits dans les bistrotis parisiens et ont gardé le goût du son acoustique et des musiques populaires de la fête. Avec l'accordéon, la basse, la batterie, la derbouka, la clarinette et la guitare, leur second album «A côté de la plaque» teinté de musique orientale, urbaine, de jazz et de java nous emmène à la rencontre

de personnages ordinaires, paumés, amoureux...

Entre influences modernes et traditions, «LA BERGÈRE» nous offre des textes délicieux qui s'harmonisent avec la voix de fée de Sylvie Berger, sur des arrangements musicaux de Gabriel Yacoub.

Renseignements sur le Grand Soufflet : 02 99 22 27 30 et programmation détaillée disponible au Pôle Sud. PADAM et LA BERGÈRE, mardi 14 octobre à 20h30 au Pôle Sud



ZOOM SUR

■ Venez au théâtre... en bus !

Depuis 11 ans, le TNB, la Star et Rennes Métropole se concertent pour proposer l'opération «Au théâtre en bus». L'offre est ouverte aux habitants des communes périphériques qui peuvent ainsi profiter d'un spectacle au prix réduit de 16 €, ticket de bus compris. Deux formules au choix :

Abonnements : vous bénéficiez d'un tarif réduit ainsi que de tous les avantages des abonnés du TNB.

• «**Découverte Théâtre en bus**» (4 spectacles choisis + la possibilité de réserver pour le spectacle Zingaro + le bus aller-retour pour 55,50 €).

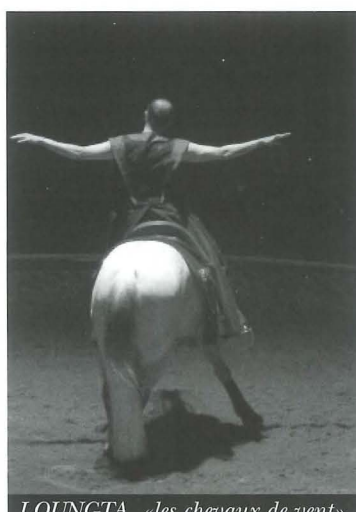
• «**Delta Théâtre en bus**» (4 spectacles choisis + la possibilité de réserver pour le spectacle Zingaro + le bus aller-retour pour les moins

de 26 ans, étudiants et demandeurs d'emploi pour 38,50 €)

• «**Buissonnier théâtre en bus**» destiné aux scolaires (3 spectacles au choix pour les collégiens et lycéens + la possibilité de réserver pour le spectacle Zingaro + le bus aller-retour pour 27,50 €)

À la carte : vous réservez le spectacle qui vous intéresse : 16 € la soirée (spectacle + bus), 12 € pour les moins de 18 ans, 8 € pour les moins de 12 ans. Le spectacle : «Loungta, les chevaux du vent» au tarif exceptionnel de 27,50 € (- de 18 ans : 13,50 €), transport inclus.

Réservez votre place par téléphone au TNB 02 99 31 55 33 au plus tard 10 jours avant le spectacle.



LOUNGTA, «les chevaux de vent».



«Création 2003» de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff.

Dates à retenir

• «**O. MORE**», chorégraphie de Bernardo Montet pièce pour 6 danseurs et 3 musiciens Gnawa.

Judi 11 décembre à 20h Salle Serreau au TNB.

• «**LOUNGTA, les chevaux de vent**», conception, scénographie et mise en scène Bartabas - Théâtre équestre Zingaro.

Lundi 15 mars à 20h30 à La Prévalaye.

• «**Le triomphe de l'amour**» de Marivaux, mise en scène de Stanislas Nordey.

Judi 25 mars à 20h30, salle Vilar au TNB.

• «**Création 2003**» un spectacle de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff.

Judi 13 mai à 20h30, salle Vilar au TNB.

Salle Jacques Brel

• Dans le cadre du festival «Jazz à l'Ouest» en collaboration avec la MJC Bréquigny à Rennes : **Didier LABBE Quartet**, «L'Odysée». Mardi 4 novembre à 21h.

Carré d'Art

• «**Lire en fête**» : pages indiennes, sélection d'ouvrages (littérature, contes, poèmes, documentaires), artisanat et exposition de photographies et d'affiches de Stéphane Guillaume. Ce dernier sera présent les samedis 4, 11, et 18 octobre l'après-midi pour échanger avec les visiteurs. Jusqu'au 18 octobre.

Ciné-café

Dans le cadre de l'exposition : «**Pages indiennes**» au Carré d'Art, l'association Cinéma Espérance et la Bibliothèque L'Ilomo présentent le film de la réalisatrice Indienne Mira Nair «**Le mariage des moussons**» (2001), Lion d'Or au festival de Venise en 2001.

Lundi 20 octobre à 20h 30.

• «Les trente jours du Thabor»

photographies de Valérie Fade. Du 23 octobre au 26 novembre au Carré d'Art.

Cyberespace

Le Cyberespace est un lieu ouvert à tous, qui met à la disposition des Chartrains gratuitement des logiciels de bureautique Word et Excel, une encyclopédie sur CD-Rom, un scanner, une webcam ainsi qu'un graveur. La connexion Internet haut débit est facturée par tranche de 30 mn au tarif de 0,40€.

L'utilisation de ces outils est libre et un animateur est à votre disposition. En parallèle à cette ouverture au public, le Cyberespace propose des animations gratuites d'approfondissement de vos connaissances en informatique.

- samedi 25 octobre de 10h à 11h :

les virus - connaître et se débarrasser efficacement et gratuitement des virus.

- samedi 8 novembre de 10h à 11h :

hardware - découvrir l'intérieur de votre ordinateur - changer ou ajouter des composants matériels.

- samedi 29 novembre de 10h à 11h :

le MP3 - créer, télécharger et graver de la musique au format mp3.

D'autres animations sont prévues (les dates seront précisées dans le Chartres Hebdo). Les thèmes abordés seront variés : l'utilisation d'un scanner, la réinstallation d'un système d'exploitation...

Réservation : Sven WACQUET au Cyberespace, 02 99 77 17 50.

Ouverture : mardi de 14h à 18h30. Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30. Jeudi et vendredi de 14h à 18h30. Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

VIE ASSOCIATIVE

Mérite Associatif 2003 et Médaille Jeunesse et Sports.

Le 6 septembre dernier, le Forum des Associations 2003 a rassemblé 60 associations et services municipaux. Ce rendez-vous annuel qui rassemble futurs adhérents ou simples «curieux» dans un esprit convivial d'échange et de découverte, représente une formidable occasion de saluer certains Chartains qui se sont illustrés par leur engagement associatif. Ainsi, après la clôture du forum, trois personnalités ont été honorées du mérite associatif.

On peut dire que Gaby HINAULT a baigné dans le sport et le milieu associatif depuis son plus jeune âge. Basketteur acharné jusqu'à 70 ans, il a également pratiqué le hand-ball à 11, l'athlétisme, le volley-ball et le tir à l'arc. Son engagement associatif est tout aussi fourni puisque qu'il est membre de 6 associations chartaines et secrétaire de la section basket de l'Espérance depuis plus de 20 ans. En lui remettant son trophée, le Maire, Philippe BONNIN, a déclaré : «le nom de militant associatif vous va comme un gant».

Figure des «cyclos chartains» depuis le lancement de l'activité en 1973, Bernard LEGRAND a été récompensé pour son action continue depuis près de 30 ans dans un souci constant d'allier le sport, les échanges et la convivialité. Bertrand DELOFFRE, Adjoint aux Sports a souligné : «D'années en années, le nombre de licenciés n'a cessé de croître ; de 12 en



Les lauréats du Mérite Associatif et de la Médaille Jeunesse et Sports.

1974 à 145 aujourd'hui. Les activités se sont diversifiées avec l'école de cyclisme créée en 1984, pendant que se développaient les activités vélo-détente et VTT». Le Chartain Claude LROGER a lui aussi été honoré du mérite associatif 2003, bien qu'absent lors de la remise des récompenses le 6 septembre. Alain ROUXEL, Adjoint à la Culture a néanmoins évoqué son parcours : «Il se passionne pour la danse traditionnelle à Douarnenez en 1960. Dès 1974, il est à l'ori-

gine de la mise en place de cours d'initiation à Chartres puis du Cercle Celtique en 1985, dont il est toujours Président». Le cercle représente la commune dans diverses manifestations régionales. Très active, l'association se tourne également vers l'extérieur. Ainsi, Newcastle West (Irlande), Hassmersheim (Allemagne) mais aussi les habitants de St Anthème ont pu admirer l'harmonie et la beauté des danses et costumes traditionnels.

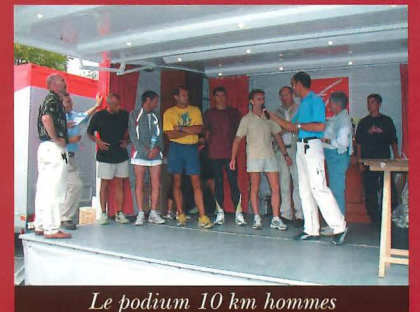
Médaille Jeunesse et Sports

Chaque année, la Direction Départementale Jeunesse et Sports attribue des distinctions aux plus engagés et méritants des bénévoles associatifs. Cette année Pierre GUEDARD est l'heureux récipiendaire de cette médaille qui souligne un engagement associatif exemplaire pendant plus de 40 années entre le cyclotourisme, le foot et la Fédération Espérance.

30^e Foulées Chartraines

Le pari a été réussi, plus de 550 coureurs ont répondu présent : 441 inscrits au 10 km, 60 élèves de CM1 et CM2, 38 couples au relais qui avait donc lieu pour la première fois.

Le 10 km hommes :



Le podium 10 km hommes

1^{er} : SIROTINE Eugène en 32'03",
2^e : ROINSON Jean Luc en 32'18",
3^e : PIQUOIS Franck du club de Chartres en 32'24"

Le 10 km femmes :

1^{er} : PHELIPPEAU Sybille en 37'25",
2^e : HELLEUX Monique en 38',
3^e : HARTWEG Olivia en 39'18".
Le 1^{er} Chartain : PAYEN Didier en 35'12".
La 1^{ère} Chartaine : BERTRAND Marie-Françoise en 51'26".

Course des écoles sur un parcours d'environ 1,2 km

CM1 : Garçons : 1^{er} KERIBOUL David, 2^e : Kewin, 3^e : TONNELIER Pierre ;
Filles : 1^{er} : CHASTAING Jeanne, 2^e : LEBRUNET Jade, 3^e : CROLAIS Anaïs.
CM2 : Garçons : 1^{er} : COUTAIN Baptiste, 2^e : TURBAIN Vincent, 3^e : BELMONTE Guillaume ;
Filles : 1^{er} : BOUDEHEN Marie, 2^e : GONZALES Aurore, 3^e : DAUSSY Flora

Le relais en couple



L'arrivée de la course

Organisée pour la première fois cette course a remporté un succès auprès des sportifs qui ont manifesté le désir qu'elle soit renouvelée l'an prochain. 1^{er} LANGIN Christian et BRIAND Marie Agnès ; 2^e ROCHELET Anthony et DESEVEDAVY Vanessa ; 3^e PRINCE Pascal et Solange.

Les organisateurs tiennent à remercier, M^{me} Gainche, Conseiller Général, M. Bonnin, et ses Adjointes, les employés municipaux, la Fédération Espérance et son président Louis Piou, la Caisse d'Épargne de Bretagne qui a mis un podium à disposition.

Ils remercient également les commerçants de Chartres pour leur aide financière, Sobhi Sport à Rennes Groupama Loire Bretagne.

Pour la mise en place de moyens de sécurité, ils remercient l'équipe des Secouristes du Pays Rennais. Et enfin, bravo à l'association de Twirling Bâton qui a offert une magnifique démonstration.

ENFANCE JEUNESSE

Rentrée scolaire quand on arrive chez les grands...



Classeurs, livres, cahiers de texte... les 6 ans découvrent les joies du CP !

Au CP...

Cette année à l'école Sainte Marie, 36 élèves intègrent le cours préparatoire dans 2 classes dont une mixte (CP et CE1). Le passage en CP est une grande étape dans la scolarité : «les enfants sont très motivés pour apprendre mais ils doivent aussi se plier à de nouvelles règles : rester atten-

tifs et concentrés, lever le doigt avant de parler...» explique Mme GUIBLIN, enseignante au CP depuis 11 ans à Sainte Marie à Chartres. Mais bientôt, ils sauront lire et compter : «J'ai hâte de lire moi-même les histoires le soir» dit Andy. Une belle année de découvertes les attend même si l'apprentissage ne sera pas facile tous les jours,

comme le souligne Briec : «Quand ça sonne on a envie de jouer mais on ne peut pas aller dans la cour avant d'avoir fini son travail!».

En 6^e...

Avec un peu d'appréhension pour certains, une totale confiance en eux pour d'autres, 240 enfants venus de St Erblon, Bourgbarré, Noyal-Châtillon, Orgères et Chartres de Bretagne ont fait leur entrée en 6^e au Collège de Fontenay le 2 septembre. Sur les 9 classes, on compte une moyenne de 26 élèves/classe. Ce moment clé de la scolarité est bien accueilli par les jeunes qui, pendant leur année de CM2, ont eu plusieurs fois l'occasion de visiter leur nouvel établissement. Pourtant, le bouleversement est réel et

chaque élève doit se plier à ces nouvelles habitudes de travail : «ce qui m'inquiète le plus, c'est de changer de classe et de professeur toutes les heures» souligne Jordan qui arrive d'Orgères. Après quelques semaines d'adaptation, Jordan et ses camarades seront devenus de vrais collégiens !

Les chiffres de la rentrée scolaire 2003 :

813 enfants ont pris le chemin des écoles primaires et maternelles de Chartres de Bretagne le 1^{er} septembre dernier.

- Ecole de l'Auditoire : 297 élèves dont 19 non Chartains
- Ecole de Brocéliande : 213 élèves dont 14 non Chartains
- Ecole Sainte Marie - Primaire, 162 élèves dont 51 non Chartains.
- Maternelle : 141 élèves dont 18 non Chartains.